



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19104195

ile,

Déposé / Registered

22 JUL 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0452 394 934

Nom

(en entier) : **ARCHITECTURA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **Avenue Lloyd George 7 - 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET D'EXPLOITATION - PROCURATION**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 12 juin 2019.

En application de l'article 2 des statuts, le conseil décide le transfert du siège social et d'exploitation de la société.

Le siège social et le siège d'exploitation, actuellement Avenue Lloyd George 7 à 1000 Bruxelles, sont transférés à l'adresse suivante :

Chaussée de Waterloo 1589 D
1180 Uccle

Le transfert prend effet ce 12 juin 2019

Le conseil déclare en outre constituer pour mandataire spécial de la société, la société RSM InterFiduciaire SC SCRL, Chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Uccle (RPM 0442.616.443) représentée par Monsieur Serge Leleux, ou un de ses administrateurs, avec faculté de subdélégation, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèreraient nécessaires du chef des résolutions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques et notamment auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. Le mandataire désigné pourra, au nom de la société, faire toutes les démarches et signer toutes les formalités en vue de la publication au Moniteur Belge.

Extrait certifié conforme

RSM Interfiduciaire SCRL
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).